

Utilisation (Montage et démontage) des échafaudages roulants ^{ECHAFRU7}

Présentiel - Synchron

Objectifs

Selon l'article R. 4323-69 du code du Travail, les « échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs ayant reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées ».

Nos formations Echafaudage répondent aux exigences cette législation ; elles permettent ainsi à toute personne amenée à monter, réceptionner, utiliser ou démonter des échafaudages fixe ou roulants d'être en règle vis-à-vis du code du travail et de connaître l'ensemble des règles de sécurité relatives au travail sur échafaudage.

Monter, utiliser et vérifier un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant et en toute sécurité.

Public Visé

Toute personne appelée à monter, vérifier et utiliser un échafaudage roulant conformément à la l'arrêté du 21 décembre 2004.

Pré Requis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation. Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).
Pour effectuer du travail en hauteur, il est nécessaire de bénéficier d'une aptitude médicale au travail en hauteur et de ne pas présenter de contre indication au port de charges.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Réaliser la vérification à la mise en service et la vérification journalière d'un échafaudage roulant.

Utiliser un échafaudage roulant en toute sécurité.

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel alternant exposés, retours d'expériences et mises en situation.

Moyens techniques : PC et vidéoprojecteur, échafaudage roulant, moyens de balisages...

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : adv@alyence-groupe.com ;

ou sur notre site internet www.alyence.com.

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Parcours pédagogique

Théorie :

- Les différents types d'échafaudage
- Le cadre réglementaire de vérification des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'analyse des risques spécifiques à l'utilisation d'un échafaudage
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en toute sécurité
- L'exmen de montage et installation de l'échafaudage
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant

Pratique :

- Montage, réception, utilisation et démontage en sécurité d'un échafaudage roulant.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur qualifié disposant d'une expérience terrain de l'environnement chantier et/ou montage d'échafaudage et/ou travaux en hauteur.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel.
- Evaluation formative (lors de la partie pratique) basée sur des mises en situation tout au long de la formation.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

| | | | |
|--|--------------------|---------------|--------------------|
|  | Durée | | Effectif |
| | 7.00 Heures | 1 Jour | De 3 à 6 Personnes |